1. Présentations du projet
	1. Lecture du dossier d’appel à projet (drive)
	2. bref historique
	3. Vocabulaire à lister
2. Définition de l’objet et des objectifs :
	1. Une série de courts-métrages fictionnels (p-ê en stop-motion) - un faux JT.
	2. En français : le résumé de texte informatif - les techniques cinématographiques (vidéo youtube) - éventuellement : l’interview
	3. En EPC :
3. Résumer un texte informatif :
	1. Pour s’informer, visionner la vidéo “[La déclaration en 4](https://www.youtube.com/watch?v=AFmGZy4JXxc)’”
	2. En groupe classe : Visionner le docu sur l[’histoire des droits de l’homme (9’)](https://youtu.be/42AmIO9knUQ)
	3. Au TN : lister les étapes proposées par les és pour réaliser une synthèse de ce docu.
	4. Par groupe, ils visionnent librement le docu et en réalise la synthèse.
	5. Evaluation formative : chaque groupe remet sa synthèse au prof.
	6. Travail par 2 sur un texte. La correction se fait en groupe classe
	7. Mise en forme de la synthèse : plan - schéma - tableau - texte - mindmap - ligne du temps - … Chaque groupe tente une nouvelle mise en forme. Après validation par le profs, les travaux sont photocopiés et distribués à l’ensemble de la classe en guise d’exemple.
	8. Structuration :  **Consigne : Pour chacun des textes suivant, indiquez de quel type de texte il s’agit, qui en est l’auteur ou la source, le thème abordé et l’intention de l’auteur. Ensuite, sur-lignez les informations importantes, repérez la structure du texte (organisateurs textuels, titre, sous-titres, paragraphes, etc.). Enfin, réalisez le plan et/ou le mindmap des textes.**
		1. Sélectionner l’info.
		2. Dégager la structure du textes
		3. Mise en forme : plan et mind map
	9. Evaluation certificative : 1. surligner les infos importantes dans un texte. 2. Proposer une mise en forme. 3. Réaliser la table des matières ou le plan du texte.
4. Références :
	1. [La déclaration en 4’ .](https://youtu.be/AFmGZy4JXxc)
	2. [L’histoire des droits de l’hommes en 9’](https://youtu.be/42AmIO9knUQ) Proposition de docu à résumer :
5. sdf

|  |
| --- |
| Synthétiser de manière objective un texte informatifDes Humains et des Droits |

**

1. **Retour sur l’expo : “*World Press Photo 2018”***
	1. **Notez ici votre définition du photo - journalisme.**
	2. **Quels sont les thématiques abordées par les photos que vous avez sélectionnées?**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

* 1. **Quel(s) reproche(s) peut-on adresser aux photo-journalistes?**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. ***Des Humains et des Droits***

 Comme vous l’avez remarqué, pratiquement chacune des photos de l’exposition met en avant une problématique liée au non respect des Droits de l’Homme. Mais qu’est-ce donc que la **Déclaration Universelle des Droits de l’Homme?**

1. Son message :[La déclaration en 4](https://www.youtube.com/watch?v=AFmGZy4JXxc)
2. En groupe classe : Visionner le docu sur l[’histoire des droits de l’homme (9’)](https://youtu.be/42AmIO9knUQ)
3. Par groupe, dégagez la structure du documentaire et notez-la ci-dessous :
4. **Evaluation formative :** réalisez une synthèse de ce documentaire par groupe. Veillez au soin et à l’efficacité de la présentation. 1 face A4 maximum!



|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Genre** | Réduction de texte |  |
| **Contrat de communication** | **Texte destiné à un lecteur voulant gagner du temps.**  |  |
| **Critères** |  | **Indicateurs potentiels** | **A - PA - NA** |
| **Lisibilité** |   | Calligraphie (lisibilité de l’écriture). Soin. | **A - PA - NA** |
| **Recevabilité** | Linguistique |  Correction de l’orthographe et de la ponctuation.Correction de la syntaxe. | **A - PA - NA** |
| Sociale | Énonciation analogue à celle du texte source. | **A - PA - NA** |
| **Intelligibilité** | Densité des informations | Proportion acceptable d’implicite : compréhension aisée pour qui n'a pas lu les informations sources. | **A - PA - NA** |
| Organisation de l’information |  Respect de l’organisation du texte source  OUNouvelle organisation logique des informations | **A - PA - NA** |
| Cohérence textuelle | Présence de connecteurs logiques (mots, flèches ou symboles). | **A - PA - NA** |
| **Pertinence** | Adéquation du texte à son intention : informer rapidement | . Fidélité au texte source dans :* Sélection des informations judicieuses: ni trop, ni trop peu.
 | **A - PA - NA** |

**Pour progresser, je dois veiller à**  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Structuration :**

Sur une feuille de cours et pour chacun des textes suivant :

* Indiquez de quel type de texte il s’agit, qui en est l’auteur et/ou la source, le thème abordé ainsi que l’intention de l’auteur.
* Surlignez les informations importantes,
* Repérez la structure du texte (organisateurs textuels, titre, sous-titres, paragraphes, etc.).
* Réalisez le plan et/ou le mindmap des textes.



1. **Texte 1 :** [**www.oxfam.org/fr/campagnes/egalite**](http://www.oxfam.org/fr/campagnes/egalite)

 **A égalité! C’est quoi?**

## Saviez-vous que 1 % de la population possède plus que l’ensemble du reste du monde ? Les inégalités ne cessent de s’accentuer dans le monde. Chaque année, l’écart entre les riches et les pauvres se creuse davantage.

## Loin d'être réinjectés dans l'économie, revenus et richesses sont aspirés vers le haut à un rythme alarmant. Le modèle économique dans lequel nous évoluons nous a menés à cette situation extrême et injuste. La croissance et les règles économiques profitent aux grandes entreprises et aux élites, au détriment du reste de la société, notamment des plus pauvres.

## Les inégalités sont également alimentées par le recours aux paradis fiscaux, qui permet aux multinationales et aux individus les plus fortunés de se soustraire à leur juste contribution fiscale. Pas moins de 7 600 milliards de dollars d’avoirs personnels sont aujourd’hui cachés dans des comptes offshore, ce qui a des effets dévastateurs sur les pays les plus pauvres.

## De telles inégalités économiques extrêmes entravent la lutte contre la pauvreté dans le monde et accentuent d’autres inégalités, notamment entre les femmes et les hommes. Notre système économique doit cesser de profiter abusivement à une élite pour se mettre au service du plus grand nombre.

## **Il est temps de mettre fin aux inégalités et de vaincre la pauvreté pour de bon. Agissez avec nous !**



1. **Texte 2 :** [**www.infomigrants.net**](http://www.infomigrants.net)**, BOITIAUX Charlotte, 16/11/2017**

# **Libye : une journaliste américaine réussit à filmer**

# **une vente aux enchères de migrants**

## Des journalistes de la chaîne américaine CNN ont réussi à filmer en caméra cachée une vente d'êtres humains en Libye. La scène se déroule la nuit. Les esclaves y sont vendus environ 400 euros.

"*La vente est-elle terminée ?*

*- Oui, c’est fini.*

*- Combien de personnes ont été vendues ?*

*- Douze.*"

Cette scène surréaliste a été filmée par une journaliste de CNN non loin de Tripoli, la capitale libyenne, en caméra cachée. Lors d’une vente aux enchères, la nuit, des trafiquants ont proposé des migrants à l’achat, principalement des Africains subsahariens. Les prix avoisinent les 700 dinars libyens pour les hommes (environ 450 euros). Ce tarif se négocie en fonction de la santé et de la corpulence des esclaves.

La vidéo de CNN est un témoignage rare d’une odieuse réalité : depuis plusieurs mois, plusieurs migrants ayant contacté la rédaction d’InfoMigrants ont mentionné ces marchés aux esclaves, notamment dans la ville de Sabah, dans le centre du pays.

Aucun d’entre eux n’a pu filmer ces ventes, les téléphones portables étant confisqués par les trafiquants la plupart du temps. Aucun d'entre eux n'a osé prendre le risque, tant les conséquences sont grandes."Si on nous surprend à filmer, on nous tuera", avait confié à InfoMigrants un migrant soudanais recueilli sur l’Aquarius, le bateau humanitaire en Méditerranée, en mai dernier. L’homme a juré avoir été vendu contre une centaine de dollars par des passeurs en Libye, avant de réussir à s’enfuir. "Un jour, pendant une vente, un homme à côté de moi a été abattu d’une balle dans la tête. L’acheteur voulait tester un revolver qu’il voulait acheter".

**"*Ils nous vendent comme si vous alliez au marché acheter des tomates*"**

Prince, un migrant camerounais nous avait également envoyé une vidéo expliquant comment des "hommes en uniforme" se livraient à ce trafic d’êtres humains. "Ils nous vendent comme si vous alliez au marché acheter des tomates". Selon Prince, des ventes aux enchères ont également lieu dans des prisons à Tripoli et à Sabratah.

Une fois vendus, la grande majorité des esclaves travaillent dans des fermes, des champs, sans salaires, ni soins. "Nous vivons à une quarantaine de personnes dans une maison en chantier, à Sabah. Nous travaillons tous pour un Libyen. Il ne nous paye pas, mais il nous donne à manger et il nous loge […] A la fin, beaucoup de migrants décèdent parce que les Libyens ne veulent pas les emmener dans les hôpitaux et dans les centres de soins", explique Prince.

En mai dernier, l’Organisation Internationale des Migrations (OIM) alertait déjà la communauté internationalesur les marchés aux esclaves en Libye. L’OIM assure que des habitants se livrent également à ce "genre" de commerce. Certains jeunes hommes migrants achetés par des particuliers servent aussi d’"esclaves domestiques", forcés à faire le ménage et la cuisine. "Si le migrant n’a pas trouvé d’acheteur il est tué", assure encore Florence Kim, porte-parole de l'OIM. Les femmes et les enfants, qui n'échappent pas à ce trafic, servent, eux, d'esclaves sexuels.



1. **Texte 3 : site RTBF Info, Région, PAQUET Céline, 05/09/2014**

# **Analphabétisme: un problème rencontré aussi par les écoles primaires**

Une personne sur dix en Belgique est analphabète, encore à l’heure actuelle. Ne pas maitriser la langue française est un handicap dans la vie de tous les jours. En particulier, quand on est parent de jeunes enfants. A Mons, à l’école communale des Arquebusiers, le corps enseignant fait ce qu’il peut pour aider les parents analphabètes ou étrangers, incapables de comprendre le français.

Remplir un papier, excuser une absence ou encore faire réciter une leçon : voici des tâches bien difficiles pour des parents analphabètes. Si le problème n’est pas neuf, il n’est pas résolu, non plus. "Le nombre de familles qui ne maîtrisent pas la langue française augmente encore". C’est le constat que dresse, Dolores Druez, directrice de l’école communale des Arquebusiers de Mons. " Avant, nous avions une ou deux familles d’illettrés dans l’école, aujourd’hui on en a cinq ou six. Souvent des familles d’origine étrangère qui scolarise leurs enfants en Belgique ".

L’école doit alors mettre en place un système pour aider les enfants de ces familles. "Nous avons la possibilité de prendre en charge la réalisation des devoirs pendant les heures d’étude ou de garderie. Les institutrices ou la direction peuvent aussi aider les parents à remplir les papiers quand ils ne sont pas capables de les lire ou même de les compléter. Il arrive aussi que nous justifiions nous-même les absences des enfants. Il y a encore deux ans, beaucoup d’enfants accumulaient les absences injustifiées parce que leurs parents ne pouvaient pas excuser par écrit ces absences. Aujourd’hui, la législation nous permet de le faire. Nous retranscrivons ce que les parents nous disent par téléphone".

La rentrée scolaire des enfants peut par ailleurs avoir un effet positif sur les parents. Il s’agit souvent du facteur déclencheur de l’alphabétisation des parents. "On voit souvent des enfants qui apprennent à leurs parents à lire ou à écrire. Bien sûr, pas des élèves de première ou deuxième primaire, mais quand ils arrivent en cinquième ou en sixième, on en voit beaucoup."Malheureusement, le plus dur dans le processus d’alphabétisation est le changement de mentalité. Certaines familles ne savent ni lire, ni écrire depuis plusieurs générations et n’en voient pas l’intérêt. "C’est le plus triste. A cet âge-là, les enfants sont influencés par leurs parents. S’ils ne sont pas convaincus de l’intérêt de l’école, les enfants ne le seront pas non plus."

Exercice :

Par 2, réalisez un résumé, une synthèse du rapport 2017 d’**Amnesty International** sur le respect de Droits de l’Homme en Belgique.

De plus, relevez ci-dessous les mots de vocabulaire dont vous n’êtes pas certains de la définition :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_



#

# AMNESTY INTERNATIONAL  **RAPPORT 2017**

 **BELGIQUE**

**Les autorités ont adopté un nouvel arsenal de lois et politiques après les attentats commis dans la capitale, Bruxelles, en mars. Les organisations de la société civile ont continué à recevoir des informations faisant état de la pratique du profilage ethnique par la police. Les conditions de détention demeuraient mauvaises ; la Cour européenne des droits de l’homme a critiqué la Belgique pour son traitement des délinquants souffrant de troubles mentaux.**

### **LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET SÉCURITÉ**

Le 22 mars, trois individus ont tué 32 personnes et en ont blessé des centaines d’autres dans deux attentats-suicides coordonnés à Bruxelles. Au lendemain de ces attentats, les autorités ont renforcé la mise en œuvre du large éventail de mesures de sécurité annoncées après les attentats de Paris (France) en 2015.

Les autorités ont encore élargi le champ d’application des dispositions concernant les infractions terroristes, assoupli les garanties procédurales et adopté de nouvelles politiques pour lutter contre la « radicalisation ». Certaines mesures étaient préoccupantes au regard du principe de légalité, notamment en ce qui concerne la clarté de la loi, et du respect des libertés d’association et d’expression.

En février, le gouvernement fédéral a annoncé la nouvelle stratégie « Plan Canal », destinée à lutter contre la radicalisation dans plusieurs communes de la région de Bruxelles. Dans ce cadre, il était notamment prévu de déployer un nombre accru de policiers et de renforcer les contrôles administratifs sur les associations.

En avril, le gouvernement fédéral a décidé de créer une base de données pour faciliter le partage d’informations entre les services gouvernementaux au sujet des personnes soupçonnées de s’être rendues à l’étranger pour commettre des infractions terroristes. En juillet, il a annoncé une base de données similaire pour les « prédicateurs de haine ». En décembre, le Parlement a adopté une loi destinée à élargir les pouvoirs de surveillance de la police.

En juillet, le Parlement fédéral a étendu la disposition relative à l’incitation à commettre une infraction terroriste et assoupli les restrictions qui s’appliquaient à la détention provisoire des suspects d’infraction terroriste. En décembre, le Parlement a adopté une loi érigeant en infraction la préparation d’actes de terrorisme et une autre sur la conservation des données relatives aux passagers.

Malgré l’engagement pris par le gouvernement en mai, dans le cadre de l’Examen périodique universel [ONU], de veiller à ce que les mesures de lutte contre le terrorisme respectent les droits humains, peu d’initiatives ont été prises pour évaluer l’incidence des nouvelles mesures sur les droits de la personne.

### **CONDITIONS DE DÉTENTION**

Les conditions de détention restaient peu satisfaisantes en raison de la surpopulation, de la vétusté des équipements et du manque d’accès aux services de base, notamment aux soins de santé. En avril, les conditions carcérales et l’accès des détenus aux soins de santé se sont encore détériorés sous l’effet d’une grève du personnel pénitentiaire, qui a duré trois mois.

Malgré l’entrée en vigueur de modifications législatives positives en octobre, de nombreux délinquants souffrant de troubles mentaux restaient détenus dans les prisons ordinaires, sans pouvoir bénéficier de soins et de traitements suffisants. En septembre, la Cour européenne des droits de l’homme a conclu, dans l’affaire W.D. c. Belgique, que la détention de délinquants atteints de troubles mentaux sans accès à des soins adéquats demeurait un problème structurel. Elle a ordonné au gouvernement d’adopter des réformes structurelles dans un délai de deux ans.

### **DISCRIMINATION**

En avril, Unia, l’organisme belge chargé de la promotion de l’égalité, a fait état d’une augmentation de la discrimination envers les personnes de confession musulmane à la suite des attentats de Bruxelles, en particulier dans le domaine de l’emploi. D’après plusieurs personnes et organisations de la société civile, la police aurait eu recours au profilage ethnique contre les minorités ethniques et religieuses.

Le gouvernement a approuvé le 9 décembre un projet de loi visant à modifier la législation sur la reconnaissance du genre à l’état civil. Si elle était adoptée, cette loi permettrait aux personnes transgenres de faire modifier leur genre à l’état civil sur la seule base de leur consentement éclairé, sans avoir à remplir aucune condition d’ordre médical.

### **COMMERCE DES ARMES**

Les gouvernements régionaux continuaient d’accorder des autorisations de vente d’armes aux parties impliquées dans le conflit au Yémen, et en particulier à l’Arabie Saoudite. En 2014 et 2015, ce pays aurait été de loin le plus gros destinataire des armes autorisées à l’exportation par la Région wallonne.

### **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES**

En mars, la Belgique a ratifié la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul). En juin, les autorités ont adopté une nouvelle politique contraignante qui élève la lutte contre la violence liée au genre et la violence domestique au rang de priorité pour la police et le parquet.

En mai, l’Institut national de criminalistique et de criminologie a indiqué que 70 % des actes de violence domestique signalés n’avaient pas donné lieu à des poursuites pénales et que la politique judiciaire actuelle n’était pas efficace pour réduire le taux de récidive en matière de violence domestique.

<https://www.amnesty.be/infos/rapports-annuels/rapport-annuel-2017/europe-et-asie-centrale/article/belgique>